
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 17 février 2020, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

RÉSOLUTION C-20-006

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2020

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2020.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-007

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 20 janvier 2020 et du 3 février 2020

Lecture est faite des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 20 janvier 2020 et du 3 février 2020.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 20 janvier 2020 et du 3 février 2020 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-008

Adoption de la liste des comptes à payer No. 2-0-20 et ratification de la liste des chèques émis No. 2-1-20

Les listes des comptes à payer No. 2-0-20 et des chèques émis No. 2-1-20 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE la liste des comptes à payer **No. 2-0-20** au montant de **121 734,43 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 2-1-20** au montant de **311 843,79 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-009

**Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
Adoption du rapport municipal d'activités de l'an 11**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009 ;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ;

Considérant que l'an 11 correspond à la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

Considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma ;

Considérant qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du Conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer, appuyé par M. Serge Baron,

QUE le rapport municipal d'activités de l'an 11, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au Ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TIRAGE

Concours de décoration de Noël 2019

Le Tirage pour le concours de décoration de Noël est fait devant le public pour un bon d'achat de 100 \$ par quartier. Les gagnants sont: Quartier #1: 128, rue Mc Carthy, Quartier #2: 315, rue Elizabeth, Quartier #3 : 315, rue Cadieux.

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-20-010

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier